

Bundesgericht
Tribunal fédéral
Tribunale federale
Tribunal federal

Reçu le 29 DEC. 2008

*Ne peut pas être publié
ou diffusé sans autorisation*



5A_517/2008 / lrs

Arrêt du 11 décembre 2008
Ile Cour de droit civil

Composition

M. et Mmes les Juges Raselli, Président,
Escher et Jacquemoud-Rossari.
Greffière: Mme Mairot.

Parties

Denis **Erni**, case postale 113, 2035 Corcelles/NE,
recourant, représenté par Me Rudolf Schaller, avocat,
boulevard Georges-Favon 13, 1204 Genève,

contre

la le Cour civile du Tribunal cantonal du canton de
Neuchâtel.

Objet

retard injustifié (procédure de protection de la
personnalité),

